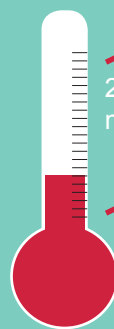


L'ERAFFP ET LE CLIMAT

ÉVOLUTION DES TEMPÉRATURES ET TENDANCES POUR LE FUTUR



entre 2°C et 7°C d'ici 2100 par rapport aux moyennes de 1850-1900

0,85°C de 1880 à 2012

L'accord de Paris vise une limitation du réchauffement nettement en dessous de 2°C voire sous la barre des 1,5°C d'ici la fin du siècle, soit **une réduction de 70 à 80% des émissions de GES d'ici 2050** et 0 émission en 2100.



CARBONE

Au rythme actuel de réduction des émissions de gaz à effet de serre, **le budget carbone** provisionné par le GIEC¹ pour la période 2012-2100 **sera épuisé en moins de 25 ans.**



Pour limiter le réchauffement climatique à 2°C, seul un tiers des réserves et ressources mondiales de combustibles fossiles peuvent être brûlées.²

Pour limiter le changement climatique, 71,9% des ressources mondiales devraient rester sous terre d'ici 2050, soit ³ :

1/3 
des réserves de pétrole

50% 
des réserves de gaz

+ de 80%
des réserves de charbon 



RISQUE CARBONE

D'après une étude évaluant le coût de l'inaction, les pertes liées au changement climatique seraient colossales :

- dans un scénario +2°C : 4 200 milliards de dollars d'actifs seraient menacés,
- dans un scénario +6°C : 14 000 milliards de dollars d'actifs seraient menacés (soit 10 % du stock d'actifs au niveau mondial).

Le risque carbone prend 3 formes.

1. Risques physiques

les conséquences d'événements climatiques sur les infrastructures, les chaînes de valeur des entreprises, les actifs immobiliers, ...

2. Risques en responsabilité :

demande de compensation par des parties ayant souffert de pertes liées aux changements climatiques envers ceux qu'elles tiendraient pour respon-

sables. Ces procédures risquent de toucher plus durement les extracteurs et les principaux émetteurs de carbone.

3. Risques de transition

les changements de politique, les nouvelles réglementations, la suppression des subventions aux énergies fossiles, la mise en place d'un prix sur le carbone vont entraîner la réévaluation des prix d'une large gamme d'actifs.

¹ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

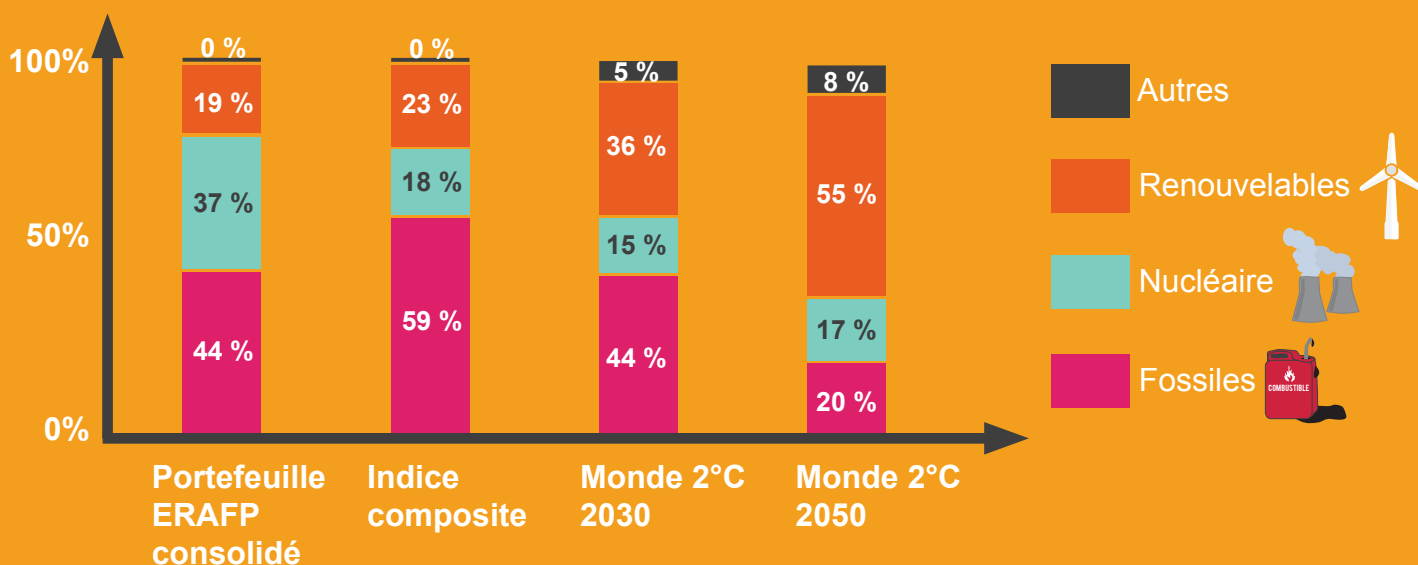
² Agence Internationale de l'Energie

³ « The geographical distribution of fossil fuels unused when limiting global warming to 2°C » par Christophe McGlade & Paul Ekins

COMMENT L'ERAFP GÈRE LE RISQUE CARBONE ?

Parce qu'on ne gère pas ce qu'on ne mesure pas, cela fait trois ans que l'ERAFP calcule l'empreinte carbone de son portefeuille d'actions. En 2015, l'empreinte carbone a été étendue aux portefeuilles d'obligations publiques et privées, **couvrant environ 87 % de l'actif global de l'ERAFP.**

L'ERAFP a également mesuré l'alignement du mix énergétique de son portefeuille d'actions avec la structure de production d'énergie définie dans les scénarios « 2°C » de l'Agence Internationale de l'Énergie à l'horizon 2030 et 2050. **L'ERAFP est déjà aligné avec la part des énergies fossiles de l'objectif « 2°C » en 2030.**



ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

Dans le cadre de la préparation de la COP21 à Paris notamment, l'ERAFP, au sein de l'IIGCC, a fait valoir des positions en faveur de :

- la publication obligatoire par les investisseurs institutionnels, en particulier de la sphère publique, de leur **exposition aux risques climatiques** ;
- l'introduction d'**un prix sur le carbone**.

En 2016/ L'ERAFP a soutenu 11 propositions d'actionnaires sur le climat et a dialogué avec 3 émetteurs du secteur des services aux collectivités et une entreprise du secteur de l'énergie sur leur stratégie carbone.

L'ERAFP participe à **différentes initiatives collaboratives et coalition d'investisseur** relatives aux changements climatiques :

